

Aux Secrétaires de sections d'établissement - jeudi 20/02/2025

Conseil Syndical - Vendredi 14 mars à Bordeaux

Chères et chers collègues secrétaires de sections d'établissement

La section académique de Bordeaux vous invite à participer à un Conseil Syndical, réunion des sections d'établissement de l'académie, le 14 mars 2025, au lycée François Mauriac, à Bordeaux. Cette instance est l'élargissement à l'ensemble des sections d'établissement de la Commission Administrative Académique, élue à l'issue du scrutin que vous avez organisé au printemps dernier.

La section académique n'a pas réuni de Conseil Syndical depuis longtemps. Pourtant, notre syndicalisme se nourrit de sa connaissance du terrain, se renforce par les échanges, la confrontation d'idées, la rencontre. Nous vous proposons donc, en tant que représentant-e de votre section d'établissement, de partager une journée avec les militant-es élu-es de la Commission Administrative de la section académique de Bordeaux.

Cette réunion se tiendra préalablement au second Conseil National annuel (réunion de l'ensemble des sections départementales) qui aura lieu à Paris les 18 et 19 mars. Nous souhaitons permettre à chacun-e des présent-es d'échanger sur les attentes et les revendications qui sont les siennes ou celles de ses collègues syndiqué-es, qu'il s'agisse du système éducatif du second degré, de la fonction publique d'aujourd'hui, du rôle et de la place de notre syndicalisme de transformation sociale, des mobilisations et de l'action.

Les débats se tiennent sur la base d'un texte initial, qui vous sera envoyé quelques jours au préalable, et qu'ils visent à enrichir, amender, pour parvenir à un consensus qui sera ensuite porté au Conseil National comme l'expression de l'académie de Bordeaux. Ce texte sera notre feuille de route pour les trois mois à venir.

Au SNES, les décisions se prennent, académiquement comme nationalement, à l'issue de débats démocratiques dans le cadre de nos instances.

Ce moment est donc l'occasion de rencontrer des collègues de toute l'académie et d'élargir son point de vue, de participer à un temps démocratique de la vie académique du SNES et à la construction des mandats académiques et départementaux pour le Conseil National et la suite de l'année.

Votre autorisation d'absence pour la journée est de droit, sur présentation de votre [convocation](#) à votre chef-fe d'établissement au plus tard trois jours avant le 14 mars (elle peut être envoyée par courrier électronique pendant les vacances). Vos frais de déplacement ainsi que le déjeuner (à hauteur de 12€) seront pris en charge par la section académique. **Merci de nous informer de votre présence => [Espace Adhérent-e](#) (tuile Mes stages /stages et réunions académiques)**. Pour un éventuel co-voiturage, prendre contact avec votre section départementale.

Nous comptons sur votre présence, nombreuses et nombreux, pour ce moment indispensable de syndicale. Le SNES ne se fait pas sans vous.

Sonia Meljac
Secrétaire générale du SNES-FSU de l'académie de Bordeaux

[Convocation](#) (indiquer votre nom et prénom dans le formulaire) à joindre à la demande d'autorisation d'absence.

Modèle de demande d'autorisation d'absence

Nom, prénom

A Madame la Rectrice de l'Académie de Bordeaux

Afin de pouvoir participer au Conseil Syndical académique du SNES qui se réunira le vendredi 14 mars 2025, je demande une autorisation d'absence d'(1/2 journée – 1 journée). *

Fait à..... le..... 2025

Signature

** porter la mention qui convient*

Adhérez au SNES-FSU

[Si vous ne pouvez pas lire cet e-mail](#), [Vous pouvez le consulter en ligne](#)

SNES-FSU section académique de Bordeaux
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
<https://www.bordeaux.snes.edu/>
s3bor@snes.edu